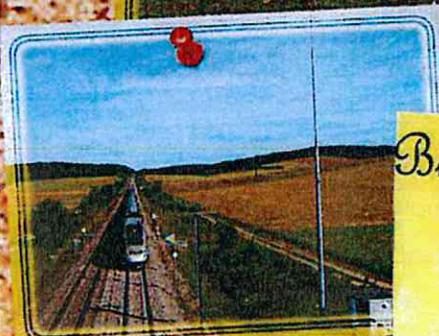


Du côté
de
Bellechaume



Bulletin municipal
N°10
Avril 2013

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, Mercredi, Jeudi : de 10h à 12h
Mardi : de 17h à 18h
Vendredi : de 14h à 19h
Tél 03 86 43 14 82
mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

Ramassage des déchets recyclables
(sacs disponibles gratuitement en mairie)
Tous les déchets recyclables sont ramassés dans le même sac
Avril : 04/04, 18/04
Mai : 16/05 et 30/05
Juin : 13/06 et 27/06
Juillet : 11/07 et 25/07
Août : 08/08 et 22/08
Septembre : 05/09 et 19/09

Report du ramassage des ordures ménagères des jours fériés

Jeudi 09/05 reporté au samedi 11/05

Jeudi 15/08 anticipé au mercredi

Horaires d'ouverture de la déchèterie à Briennon (Route de Saint-Florentin)
Gravats, déchets verts, appareils électriques, ferrailles, huiles et pots de peinture, pneus, encombrants (plus de ramassage au porte à porte)

lundi, mercredi, vendredi : 14h-19h

Samedi : 9h-12h/14h-19h

Gendarmerie de Migennes (av. Jean Jaurès) – tél 03 86 80 11 17
Permanences d'accueil du public
Lundi au samedi : 8h -12h et de 14h à 18h30
Dimanche : 9h-12h et de 15h à 18h

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES
Association d'aides à domicile (ADMR Briennon) : Tél 03 86 56 10 84

Assistante sociale :
Melle KAADI au 03 86 92 08 00

Repas livrés à domicile :
CCAS de Briennon tél : 03 86 56 09 40

CALENDRIER DES FETES COMMUNALES
13/04 : Soirée Disco (Amicale des enfants)
15/06 : Soirée Feu de la St Jean (Amicale des Pompiers)

13/07 : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice (repas à partir de 20h)

14/07 : Animation fête nationale (matinée)

21/07 : Vide Greniers (Club des loisirs)

17/08 (soir) : Stock Cars (Les amis de Bellechaume)

29/09 (déjeuner) : repas du club des Loisirs

TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2013

Location de la salle des fêtes

Pour les résidents du village :

- 200 € le WE (du vendredi soir au dimanche soir)

- 160 € pour 1 journée

Pour les non résidents du village

- 260 € le WE

- 215 € pour 1 journée

Caution = 260 € – Réservation auprès de Mme Gomez au 03.86.43.11.49

Concessions cimetière

30 ans : 120 €/ perpétuelle : 295 € /

case columbarium : 792 €

Eau potable

M³ : 0,75 € / Abonnement : 25 €

Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex – Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME – mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr.
Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Septembre 2013.

Sommaire

INFOS PRATIQUES ...	2
EDITORIAL.....	3
ACTUALITE	4
INTERCOMMUNALITE	
Le tri ça rapporte.....	5
ALBUM PHOTOS.....	6
LE PETIT CAHIER DES ASSOCIATIONS.....	7-9
PATRIMOINE	
Les FAVOT, mémoires vivantes du village....	10-11
ZOOM SUR	
T'aimes ça la cantine	12
SPORT ET CULTURE	
.....	13
INFOS LEGALES.....	14
A RETENIR.....	15
ETAT CIVIL.....	15
CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS.....	16



Depuis le 1^{er} janvier 2013, la commune de Bellechaume fait partie officiellement de l'intercommunalité du Seignelois-Brienonnais, un groupement de 14 communes dont le nom n'est d'ailleurs toujours pas défini. Briennon, Bellechaume, Mercy, Paroy-en-Othe, Champlost, Venizy, Esnon, pour le Briennonais. Seignelay, Héry, Chemilly s/Yonne, Beaumont, Ormoy, Hauterive, Mont Saint Sulpice pour le Seignelois. Il y a néanmoins un bémol pour les communes de Paroy et d'Hauterive qui font de la résistance.

La participation financière de la commune sera dans un premier temps de 18 000 euros pris directement sur le montant des taxes que vous payez à la commune. Sur vos feuilles d'impôts locaux, vous aurez donc une colonne « intercommunalité » qui répartie sur l'ensemble des foyers de contribuables correspondra à 18 000 €. La colonne « commune » sera diminuée d'autant, le conseil municipal ayant décidé de ne pas augmenter les impôts cette année.

Diverses compétences seront prises en charge par cette communauté de communes : le balayage des rues (3 fois par an), le broyage des accotements, la peinture au sol, l'école de musique et l'école multisports, l'assainissement non collectif et enfin l'entretien de la voirie communautaire. Entendez par voirie communautaire, toutes les rues qui aboutissent à une route départementale, comme par exemple la rue Paul Bert ou la rue Pasteur, etc. Il y a encore d'autres compétences prévues qui se mettront en place au fur et à mesure. L'avenir nous dira le bien fondé ou pas de l'intercommunalité. Personnellement, je demande à voir mais nous n'avions pas vraiment le choix.

La réalisation de l'assainissement des eaux usées avance doucement. Nous devrions avoir une réunion publique d'ici 1 ou 2 mois. La maîtrise d'oeuvre est en place avec la société ARTELIA. Les travaux se poursuivront avec la commune de CHAMPLOST pour ses hameaux de Vachy et de Prunelles. J'avais espéré le lancement des travaux dès la fin de l'année, mais il est plus réaliste de ne les prévoir qu'au 1^{er} trimestre 2014.

L'aménagement de l'aire de loisirs a repris avec l'entreprise THOMAS et CONIGLIO. Les tôles en plastique sur le toit du lavoir vont être remplacées par des ardoises par l'entreprise MONTANDON.

Même si l'hiver n'en finit pas, je vous souhaite de passer un bon été en profitant des diverses animations proposées par les associations de la commune et des communes voisines.

Bon été à tous.

L. DELMOTTE
Maire de Bellechaume

La rue Jean Moulin entièrement refaite
L'Agence routière de Joigny (Conseil général) entreprendra sur 1 ou 2 journées la réfection complète de la chaussée très abîmée de la rue Jean Moulin (RD 69) courant mai 2013. La rue sera fermée à la circulation pendant les travaux. Les riverains seront prévenus des dates précises par une affichette distribuée dans leur boîte aux lettres.

Un nouveau règlement pour le service communal de distribution d'eau.

Le règlement en vigueur datait de 1978 et nécessitait un bon rafraîchissement pour le mettre en conformité avec les dernières réglementations notamment concernant la facturation des fuites d'eau non imputables à des appareils de l'abonné. La version 2012 est disponible en mairie et sera remise à chaque nouvel abonné.

Aire de loisirs : enfin la reprise du chantier

Les travaux de terrassement et de maçonnerie ont été repris par l'entreprise THOMAS et CONIGLIO (Brienon) pour un montant de 11 196,23 €.



Subventions accordées aux associations

Le Conseil municipal a alloué cette année un montant total de 4 980 € de subventions aux associations ayant sollicité l'aide de la commune.

Financement de la classe de neige 2013

5 enfants du village ont pu participer à ce séjour organisé début février à la station de Valloire (Savoie) avec le soutien financier de la commune à hauteur de 50% du montant total soit, 1559,85€.



Les enfants ont pu raconter leur séjour sur le blog de l'école A. Gibault.

Budget 2013 : priorité aux investissements sur le réseau d'eau et d'assainissement

L'année 2012 s'est révélée très propice aux économies puisque les rares projets budgétés par la commune ou son service eau pour cet exercice ont été reportés sur 2013. Ainsi le résultat très excédentaire des sections fonctionnement du budget de la commune (près de 109 000 €) et du budget de son service eau (26 570 €) profitent aux investissements importants prévus en 2013 sur le budget de l'eau : 194 384 € au total ont en effet été provisionnés. Au programme des dépenses 2013 règlement de la maîtrise d'œuvre de l'assainissement et de ses études complémentaires estimée à 75 000 € HT. Une provision de 50 000 € a par ailleurs été transférée du budget communal vers celui de son service eau afin d'anticiper les importantes dépenses qu'aura à financer la commune au moment des travaux d'assainissement en 2014 qui se chevaucheront avec les travaux sur le réseau d'eau profitant de l'ouverture de chaussées. Côté communal, la baisse des recettes fiscales due au transfert de compétences à la communauté de communes étant très restreinte (10 000 €), cela ne grève en rien la capacité d'investissement de la commune qui conserve un budget conséquent avec 142 660 €. Côté endettement, l'encours s'élève à 119 € / habitant et s'éteint fin 2015.

L'état très sain des finances actuel permet donc au Conseil municipal de s'abstenir d'augmenter les taux de taxes foncières ou le prix de l'eau, tous deux gelés depuis 2 années.

La « com' com' » c'est parti Depuis le 1^{er} janvier 2013, Bellechaume est enfin officiellement intégrée à l'intercommunalité du Seignelois et y transfère de fait les compétences (et donc les dépenses qui y sont liées) suivantes : développement économique et tourisme, environnement, enfance/culture/patrimoine et enfin la voirie. Nettoyage et réparations des routes, diagnostic des fosses septiques en cas de vente immobilière ou de nouvelle construction (en attendant le tout à l'égout), ramassage et traitement des déchets, écoles multisports, de musique et de théâtre sont quelques uns des services qui vous seront donc désormais rendus par la communauté, même si la mairie pourra encore servir de liaison dans un premier temps.



7320 m de voirie seront balayés à Bellechaume

Par ailleurs, une commission « mutualisation » planche d'ores et déjà sur les possibilités d'achats groupés.

Le budget communautaire 2013 qui sera proposé au vote le 09 avril du conseil communautaire (pour la commune de Bellechaume, ce sont le maire et son 1^{er} adjoint qui y siègent) a été évalué à

J'ai testé pour vous... Devenir un foyer témoin



La décharge de Duchy déborde, les coûts d'enfouissement grimpent en flèche... On vous le répète : la réduction des déchets doit devenir une préoccupation prioritaire pour chaque foyer. Le syndicat des déchets du Centre Yonne lance une initiative ouverte à tous pour apprendre à réduire ses déchets ménagers au quotidien : devenir foyer témoin. En quoi ça consiste? C'est simple : on vous confie une balance pour 3 mois avec pour objectif de réduire la part -dans ce que vous jetez-

qui n'est pas ou peu revalorisé : les recyclables et surtout bien sûr les ordures ménagères. Ca ne coûte rien et à la clef de vraies astuces concrètes... ainsi que quelques petits cadeaux sympas. L'idée bien sûr c'est quand même de s'engager sur quelques changements de comportement : se mettre au compostage, acheter des produits qu'on peut portionner soi-même et privilégier les emballages qui se recyclent (notamment le verre)... voire supprimer carrément les emballages de ses courses en se mettant au fait-maison ou en achetant en vrac (de plus en plus de supermarchés s'y mettent). Bon évidemment, pas facile de changer ses habitudes définitivement : on n'a pas toujours le loisir d'aller au marché, de faire systématiquement ses yaourts, de penser à ramener sa boîte à œufs vide en partant faire les courses. Mais rien que le compostage au quotidien, vous garantit une baisse spectaculaire du poids de vos sacs noirs du jeudi ! A condition évidemment d'éplucher soi-même ses légumes ... Bref, bien instructif cette démarche, car on ne se rend pas toujours compte de tout ce qu'on jette au final. Et il y a un petit côté jeu-compétition auquel toute la famille participe qui est assez amusant. Et vous quand est ce que vous essayez ?

Bilan, infos et inscription pour l'opération foyers témoins sur www.dechetscentreyonne.fr (rubrique prévention des déchets)

800 000 euros pour la section investissement et 1million d'euros pour le fonctionnement.

SIVU du Créanton : bilan 2012

Une vaste étude hydromorphologique financée en quasi-totalité par l'Etat et l'Europe est en cours de réalisation sur le bassin versant des rus du Créanton (traversant Bellechaume) et de la Brumance. Des travaux d'entretien des berges de ces rus et de leurs affluents ont été réalisés en 2012 (mise en têtard de saules sur le ru d'Avrolles, coupe de peupliers morts au lieu dit « Prairies d'Avrolles »,etc.).

Une compostière intercommunale à Brienon

Le site de la compostière de Brienon vient d'être racheté par l'intercommunalité pour l'intégrer à compter du 1^{er} avril aux activités de la déchèterie. Nos déchets verts y seront bientôt broyés et revalorisés par la Sté « Vert compost » (St Cyr les Collons) et la compostière de l'Aube (Bouilly).

Stage « jardiner au naturel et compostage »

A l'initiative du syndicat du sud de la forêt d'Othe ce stage devrait se tenir le samedi 15 juin 2013. Inscription en mairie.

ALBUM PHOTOS... ALBUM PHOTOS... ALBUM PHOTOS...



Abri bus rue Pierre Curie - janvier 2013



Crêperie de Noël 2012



Vœux du maire - janvier 2013



Défilé du Carnaval mars 2013



Salle des fêtes comble le 16 mars 2013 pour l'audition de l'école de musique du Briennonnais



Après-midi crêpes - mars 2013



St Vincent à l'église de Bellechaume - janvier 2013



Concert de la Ste Cécile - Novembre 2012



Défilé improvisé d'Halloween oct 20

Le petit cahier des associations

L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval, soirée disco)

Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)

Pdte : Thérèse DELMOTTE 03 86 43 15 61

LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt : Richard GALLIMARD 06 18 62 69 01

LA BONNE IMPRESSION - Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BELLECHAUME

Pdt : Daniel BOURGET 03 86 43 17 24

BELLECHAUME - PAYSAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE Pdt : J.-C. MARTINEAU 03 86 43 12 86

Les Amis de Bellechaume Stock Cars 2013

Cela fait deux années, ou nous avons un problème avec le climat qui nous empêche de pratiquer notre Stock-cars. En 2012, nous avons été contraints d'annuler la course 10 minutes avant le départ, sur les conseils du médecin de course et en accord avec la Fédération Française des Sports Mécaniques Originiaux. Car il faisait une chaleur excessive et il aurait été dommage de tout arrêter en plein milieu de la compétition suite à des insulations des pilotes ou autres problèmes envisageables par cette température insupportable.

Je remercie tous les bénévoles qui ont répondu présent ce jour là ainsi que tous les pilotes qui avaient fait le déplacement. Vu les conséquences, nous avons pu maintenir les subventions pour les associations, mais nous ne pourrions pas remercier par une sortie ou un repas les volontaires qui nous ont aidé. A charge de revanche.

C'est pourquoi, le bureau et moi-même avons décidé d'organiser le Super Stock-cars le Samedi 17 Août en semi-nocturne. Il fallait changer ou mourir, car deux années de suite sans donner le départ, c'est la mort du petit cheval. Il est vrai que cela va nous donner un peu plus de travail au sein du bureau, mais rien n'est impossible.

Pour info, il n'y aura pas de Stock-car à Briennon cette année.

P.B.



L'Amicale des sapeurs pompiers



Feux de la St Jean

Samedi 17 Juin 2013

à partir de 20h00

à la salle des fêtes.

Pour la première fois, nous allons vous demander votre contribution pour alimenter en bois la préparation du feu pour les gens qui le souhaitent. Nous pouvons vous débarrasser de vos arbustes déjà coupés, branches, brindilles, palettes, planches (mais non vernis), chevrons, etc.... Pour cela, il suffit de prendre contact avec un des sapeurs pompiers que vous connaissez et nous viendrons récupérer vos encombrants. Il est interdit de déposer toutes sortes de déchets sur le terrain, sans qu'il y ait un pompier, c'est lui et lui seul qui vous indiquera si vous pouvez les laisser ou pas. En espérant un temps favorable pour profiter de ce début d'été et vous compter nombreux à cette soirée champêtre.

P.B.

L'amicale des enfants de Bellechaume

Chose promise, chose

Nous vous avons promis la visite du Père Noël pour tous les enfants sages, et preuve à l'appui, le Père Noël était bien à Bellechaume pour passer en notre compagnie un bel après midi spectacle et goûter :-)

De la neige ...

Cette année, quelques giboulées de neige nous ont donné l'idée de préparer un "Monsieur Carnaval" skieur ... Tous ont pu le voir passer, sur son fidèle destrier, enfin plutôt sur son tracteur, conduit par Fabienne. Nous tenons à remercier cette année encore, toutes les aides précieuses reçues (confection de Monsieur Carnaval, mise en place de la sono sur le tracteur, encadrement du défilé, préparation des gâteaux pour le goûter), les pompiers de Bellechaume, ainsi que vous tous qui avez ouvert vos portes sur notre passage pour distribuer quelques friandises aux enfants. Grâce à vous tous, le traditionnel carnaval de Bellechaume demeure une fête joyeuse et animée !



La fête ...

Et comme nous savons que vous aimez faire la fête, pensez à vous inscrire pour la soirée disco du samedi 13 avril !! Ambiance survoltée garantie, jusqu'au bout de la nuit ...

La fête, encore et toujours ...

Devant le succès du défilé improvisé pour Halloween de novembre dernier, l'association des enfants propose cette année d'effectuer le voyage des ados à Nigloland ... pour Halloween !! Prévoyez donc pour le 20 octobre vos costumes de sorcières, vos masques les plus effrayants !! Les enfants concernés par ce voyage recevront une invitation quelques semaines avant de partir.

La fête, grâce à vous !!

Les activités proposées par l'association des enfants ne peuvent exister que grâce aux bénévoles



(membres de l'association, conjoints, amis,...) qui se démènent tout au long de l'année pour encadrer, organiser, préparer des moments de convivialité, avec l'aide financière de la commune (merci à Louis et aux conseillers) !!

Comme vous pouvez le constater sur cette photo, l'ambiance au sein de notre association est amicale, nous ne nous prenons pas au sérieux, même si notre travail de bénévole est lui très sérieux !! N'hésitez pas à nous rejoindre, si vous voulez vous aussi consacrer un

peu de votre temps aux enfants de Bellechaume. A bientôt !

Magali Moniot

Le petit cahier des associations

Les brèves du Club des Loisirs

Les repas à thème

Vous êtes toujours nombreux à y participer : que ce soient la Raclette en février, le repas du club en septembre ou la Choucroute en novembre. Autant de rendez-vous auxquels nous avons toujours plaisir à vous retrouver ou à faire votre connaissance. Qu'ils se concluent par une soirée dansante ou en soirée jeux de société, vous y trouverez toujours l'occasion de vous y amuser.

En 2013, vous pouvez déjà noter sur votre calendrier les dates programmées pour ces repas :

- 29/09 : repas du club avec animation musicale
- 23/11 : Choucroute avec l'orchestre Arc en Ciel très apprécié l'an passé

L'après-midi crêpes gratuite et sans réservation fait aussi partie de ces moments conviviaux que nous aimons à vous proposer. Elle a réuni cette année encore plus d'une centaine de gourmands, de toutes générations, qui ont pris plaisir à venir prendre le temps de discuter autour d'un verre de cidre artisanal et de crêpes maison.



Après-midi crêpes dans la salle du club (main) le 13 mars 2013

Les sorties proposées par le club

Cette année le club des loisirs a organisé 2 grandes sorties très appréciées des participants. L'une à Montargis fin mars, qui malgré une météo effroyable, a été l'occasion de visiter le passionnant musée de la tannerie et d'un excellent repas animé dans un décor Paris 1900 très authentique. L'autre, organisée fin juin, a permis de découvrir le Jura tout au long d'une journée bien remplie.

En 2013, 2 sorties sont déjà programmées, n'hésitez pas à vous y inscrire :

07/04/2013 – Cabaret de la Ruche Gourmande (repas et spectacle)

23/05/2013 – Visite de SAUMUR et spectacle d'équitation proposé par les écuries du Cadre noir

Le vide-greniers

Beau temps et visiteurs par centaines ont fait de l'édition 2012 un excellent cru. Les buvettes et la restauration ont bien tourné, les tables mises à l'abri du lavoir sont toujours appréciées pour son cadre atypique et rafraîchissant. Crêpes maison, stand de tir à la carabine et pêche à la ligne ont rencontré également un bon succès : la meilleure des récompenses pour les bénévoles qui ont terminé cette longue journée fourbus mais contents. Un grand merci à eux sans qui notre vide greniers ne pourrait pas exister. L'édition 2013 est programmée au 21 juillet, nous vous y attendons nombreux.

Et tout au long de l'année, nous vous invitons à participer aux activités du **comité de lecture** (1 vendredi par mois, de 17h à 20h de mai à septembre et désormais en hiver à partir d'octobre de 14h à 17h) où lecteurs assidus ou occasionnels viennent emprunter des livres et en discuter. Laissez nous votre mail pour être informés des dates.

Les séances de gymnastique d'entretien continuent elles aussi tous les lundis soir (18h30-19h30) à la salle des fêtes proposant des exercices accessibles à tous dans une ambiance conviviale et sans manière. Inscriptions sur place.



Mariette et Julien FAVOT, mémoires vivantes du village

Bien qu'ils ne soient ni doyens, ni natifs de Bellechaume, ils en sont les plus anciens habitants. A respectivement 78 et 83 ans, Mariette et Julien FAVOT ont été les témoins de l'évolution de notre village qu'ils nous racontent en remontant le fil de leur propre vie. Souvenirs du Bellechaume d'autrefois.

Même si on retrouve des FAVOT jusqu'au 17^{ème} siècle dans les arbres généalogiques de Bellechaume, c'est en 1930 que les parents de Julien, Germain et Andrée, achètent la maison où Mariette et Julien vivent aujourd'hui encore, au 6 de la rue du Professeur Ramon. Ils y créent une ferme dont Julien prendra la suite après son mariage avec Mariette. La génération d'avant, celle de ses grands-



Communion Rue Sachot – années 1910

parents, ne possédait pas de terres à elle et vivait de la vente de son travail tout au long de l'année. Son grand-père a été tantôt conducteur de chevaux le long du canal de Briennon, tantôt saisonnier pour des cultivateurs, et sa grand-mère, couturière, allait vendre leur légumes chaque semaine au marché de Briennon. Au début du XX^{ème} siècle, loin d'être en retard, le village était déjà électrifié et alimenté en eau potable jusque dans son bourg (1903).

Entre 1930 et 1945, Julien se souvient surtout de ses copains de jeu, des BAZIN (Jean et Robert), et Charles CHALMEAU (qui vit encore au village) ou encore de Guy DELAGNEAU (son fils Jean-Luc est adjoint au Maire), qui comme lui furent pompiers volontaires de Bellechaume de nombreuses années. Il se souvient qu'il jouait aussi beaucoup avec les « petits parisiens », qui ne venaient à Bellechaume que l'été. Le reste du temps, les enfants fréquentaient l'école communale mixte et obligatoire (située dans le bâtiment de la mairie actuelle) où un couple d'instituteurs faisait la classe à près de 70 enfants de tous âges. Comme souvent à la campagne, les enfants aidaient aussi beaucoup leurs parents aux champs.

De la Seconde guerre mondiale, Julien se souvient des bombardements de Migennes, d'un couple de réfugiés polonais, fourreurs à Paris, hébergés parmi d'autres au village fuyant l'invasion nazie. Il se souvient que sa famille aussi a fuit sur les routes en 1940, abandonnant leur maison et entassant leurs affaires dans la voiture à cheval, pour être finalement rattrapés par les allemands à.... Courson les carrières après 4 jours de marche. Mais cette époque n'empêche pas les jeunes du village de profiter de la vie et de « danser dans les caves » évoque Mariette les yeux pétillants qui ajoute « on buvait du cidre et un verre de rata et on repartait à 5h du matin directement s'occuper de la traite ! ».

Jusqu'à la guerre, beaucoup de commerces et d'artisans peuplaient les rues de Bellechaume se souviennent-ils : un coordonnier, un matelassier, un bourrelier (Henri puis Robert Milton au 7 de la rue Pasteur), un charron et un maréchal ferrand (René et Georges Drouillet au 31 rue du Pr Ramon qui termina croquemort dans les années 60), un cerclier (Darius Creveau au 32 rue du Charmoy), un boulanger au 6 rue Sachot, un coiffeur (dit « coco bel homme ») au 26 rue du Chamoy, une boucherie au 43 rue du Pr Ramon (Paul puis Bernard COUARD) qui a fermé à la fin des années 60 et qui est occupée aujourd'hui par l'entreprise de nettoyage industrielle Decapnet, etc...



Boucherie COUARD – années 1930

PATRIMOINE... PATRIMOINE... PATRIMOINE... PATRIMOINE.

En 1949, Julien revient de son service militaire. Les petits bals sont remplacés par des dancings payants avec des vrais orchestres, comme celui de René DENIS à Brienon, qui tournaient dans les salles du canton dont celle au-dessus du café de Bellechaume, le Cheval Rouge, longtemps tenu par Mme VICQUERY. Le café est toujours là, la salle depuis a été transformée en appartements.

A cette époque, c'est Julien CHARPENTIER (1), responsable de la fanfare, qui s'occupait de l'éducation musicale des enfants du village, qui pendant plusieurs générations, sont venus le jeudi après-midi répéter leur solfège et leurs gammes.



A partir des années 50, l'agriculture se mécanise très rapidement à Bellechaume comme ailleurs. Petit à petit, des tracteurs remplacent les chevaux aux champs. En 1955, les FAVOT s'équipent de leur premier. Julien s'en souvient précisément « Un Allis Chalmer 20 CV » ! et de mesurer l'évolution fulgurante dans ce domaine se rappelant qu'en 1991 lorsqu'il partit à la retraite, il en possédait deux de 90 CV chacun... Les marchands et les habitants venaient directement

à la ferme se fournir et acheter la production de lait, d'œufs, de lapins, etc.. Pour autant, la vie à la campagne était encore en quasi autonomie : rien ne se perdait, on faisait son cidre, sa goutte, son vinaigre.

Les machines avaient rendu les femmes inutiles aux champs, elles ont alors passé leur permis et sont parties travailler en dehors du village. En 1959, Mariette accouche à la maternité moderne de Migennes (qui existait déjà depuis 1932 !) même si des enfants de bûcherons sont encore nés en pleine forêt d'Othe jusqu'en 50... Julien FAVOT se souvient du Dr Jean RAMON, pédiatre de renom à Sens et fils du célèbre Professeur Gaston RAMON. Il allait visiter systématiquement les malades de Bellechaume à l'hôpital, et ne refusait jamais d'ausculter les enfants du village amenés en pleine nuit par les parents inquiets dans sa résidence secondaire de la rue du Dr Roux. Il se souvient aussi que dans les années 60, on allait volontiers consulter rue du Charmoy, Henri BELOT, fonctionnaire de police réformé reconverti en rebouteux pour ses dons incontestables de magnétiseur. Et c'est vraiment ce qui est le plus édifiant dans ce passionnant récit de la vie de Bellechaume : ce mélange constant de modernisme tout en étant ancré dans la tradition rurale.



Dans les années 1970, l'évolution du village prend un grand coup de frein. Les fermes ne sont pas reprises par les fils. D'ailleurs les 3 derniers exploitants agricoles que compte aujourd'hui le village sont issus des dernières familles d'agriculteurs : les LEQUIEN, les DELMOTTE et les PAULMIER. Dans les années 80, Julien évoque son implication en tant que conseiller municipal pour faire évoluer le village : il est fier d'avoir notamment suivi le remembrement foncier avec l'arrivée du TGV et la construction de la salle des fêtes.

Aujourd'hui, même si Julien et Mariette FAVOT repensent au Bellechaume de leur jeunesse avec une certaine nostalgie, regrettant parfois le respect pour l'autorité ou l'entraide entre voisins... ils sont contents de constater que leur village continue d'attirer de plus en plus de nouvelles familles qui s'intègrent et participent à la vie de Bellechaume comme ils l'ont fait à leur époque.

(1) auteur du petit livre « Bellechaume, coup d'œil sur le passé » (1954)

« T'aimes ça la cantine ? »

En plein scandale de l'alimentation industrielle, visite guidée dans les coulisses de la cantine du collège de Briennon qui prépare quotidiennement 280 repas dont près de 80 destinés aux enfants de notre village de la maternelle à la 3^{ème}. Véritable petite entreprise autonome au sein du collège, la cantine de Briennon réussit chaque jour le pari de fournir des repas équilibrés, appréciés des élèves et pas trop chers... car le budget de cet établissement public doit s'auto-financer entièrement par la vente des tickets. « Le coût de revient moyen d'un repas ne doit pas dépasser les 2,15€ (hors charges de personnel) » comme nous l'explique Nadège DE BRUIN, gestionnaire au collège et adjointe au Maire de Briennon.



Est-ce à dire pour autant que le choix des menus, déterminé sans l'aval d'un nutritionniste, ne répond qu'à des critères de coût ? « Pas du tout ! » répondent en chœur Mme DE BRUIN et Mme PICON, chef de cuisine : « nos priorités sont et restent le « fait maison » pour favoriser le goût et la variété. D'ailleurs, le prix n'est que le second critère de choix pour retenir un fournisseur ». Et c'est vrai qu'on peut se réjouir par exemple qu'une purée ou une crudité soient systématiquement préparées en cuisine ou qu'une

assiette de fromages à la coupe – servie avec fruits secs et salade s'il vous plaît !- soit proposée à chaque repas aux enfants. Cela n'empêche pas non plus quelques écarts avec des « menus spéciaux » préparés pour Noël, lors de la Semaine du goût ou même dans un cadre pédagogique à la demande d'un enseignant, comme par exemple un repas japonais proposé en février dernier. Et ce n'est pas toujours évident car l'adolescent, réputé difficile à table (apparemment plus que les primaires) rapporte souvent un plateau à moitié plein à la poubelle... Jusqu'ici aucune mesure n'a encore été tentée pour quantifier ou sensibiliser au gaspillage alimentaire les élèves, bien que cela devienne une réelle préoccupation.

Côté fournisseurs, les produits frais ou préparés sont achetés auprès d'un Groupement d'achats publics qui obtient des prix très concurrentiels fixés pour 1 à 3 ans auprès de producteurs le plus souvent régionaux. Leur sélection se fait par les gestionnaires des établissements eux-mêmes lors de séances de dégustation.

Le conseil général qui forme les personnels des cantines les incite d'ailleurs fortement à créer des filières d'approvisionnement bio et locales, mais les quelques tentatives



menées dans ce sens à Briennon n'ont pas été concluantes nous explique Mme DE BRUIN, « trop cher et cela demande plus de travail de préparation comme les légumes encore couverts de terre à nettoyer ». Côté organisation, 60 repas sont livrés aux CP et aux maternelles salle Jean Ludwig, et les collégiens laissent leur réfectoire aux autres primaires pour un second service (temps de transport oblige). Mais ce service n'est pas celui des restes, puisqu'en fonction de l'effectif annoncé le matin, les plats identiques aux collégiens (avec 3 entrées au choix) sont préparés et mis de côté jusqu'à leur arrivée. Ainsi même si quelques couacs ont pu arriver quant au manque de place (l'effectif 2011/2012 du collège ayant atteint un record) ou aux difficultés pour les plus petits de s'adapter au système de self, cette cohabitation avantageuse semble fonctionner. D'ailleurs, les anciens collégiens arrivant au lycée semblent regretter leur « bonne cantine »...

SPORT.. CULTURE...SPORT... CULTURE.. SPORT... CULTURE..

Faites du sport à Bellechaume

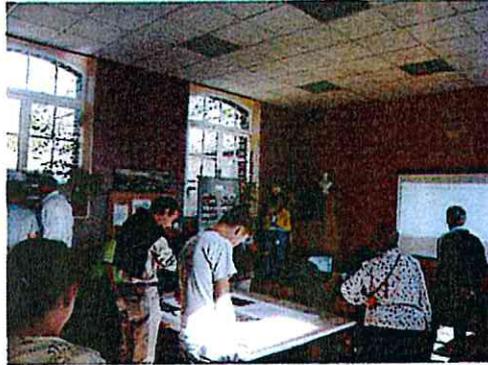
Pour les 6-12 ans : l'école multisports propose tous les jeudis soirs de 17h15 à 18h15 de multiples activités encadrées par des animateurs brevetés d'Etat. 35€/enfant/an. Inscription en mairie avant le 20/09/13 pour l'année 2013-2014.

Pour les adultes et ados : des séances de gym d'entretien tous les lundis soirs de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes. 88€/an (assurance incluse). Inscription sur place.

Gala de l'association K danse

Retenez la date des 22 et 23 juin 2013. Le superbe gala de danse prévoit 2 représentations, l'une le samedi soir, l'autre le dimanche après-midi : des costumes superbes, des chorégraphies inventives et surtout plein de jeunes et talentueuses danseuses... qui viennent en nombre de Bellechaume.

Les Journées du Patrimoine 2013



Succès confirmé pour l'édition 2012 qui s'était multipliée en 2 lieux d'expo dans le village, et une animation généalogie appréciée de la centaine de visiteurs. Nous vous espérons nombreux en 2013. RDV les 14-15 septembre – Entrée gratuite.

Ils sont vraiment, ils sont vraiment...

Félicitations pour les très bons résultats des équipes d'archers de la Sentinelle de Briennon (mention spéciale à la famille SALVAN, mère et fils, qui y sont les dignes représentants de Bellechaume) au championnat régional en salle du Dijon (14/03/2013). Pour les amateurs et les simples curieux, un tournoi « de tir en campagne » aura lieu à Bellechaume le dimanche 08 avril (17h) sur le parcours situé dans les bois communaux (Route de Dilo – parking du parcours de randonnée).



Ici, l'équipe UNSS du collège de Briennon (dont fait aussi partie Mathieu SALVAN) qualifiée au championnat national académique

La tête et les jambes

Y a pas que dans le sport où nos jeunes s'illustrent figurez-vous. Ainsi, la promotion 2012 des brevets des collèges (remis le 23/11 lors d'une remarquable cérémonie à l'initiative du collège P. Cousteau) place le collège de Briennon à la 1^{ère} place au niveau départemental pour l'histoire-géographie et dans le top 10 pour les maths et le français.



Au-delà d'un excellent taux de réussite ce sont les plus fortes progressions qui ont été valorisées lors de cette cérémonie.

Félicitations à eux tous, et en particulier à ceux de Bellechaume, et bon courage pour la suite.

Une visite à la ferme de Noël

Une collection unique d'outils d'autrefois et des pièces rares de l'histoire locale sont visibles dans cette ancienne ferme de Briennon située sur la route d'Ormo y à tout groupe constitué de 15 pers. Merci aux personnes intéressées de s'inscrire en mairie avant le 15/09/2013.

INFOS LEGALES... INFOS LEGALES... INFOS



Délégation départementale de l'Yonne
Service santé environnement
Tél : 0380 208 820

L'origine de l'eau

Votre commune est alimentée en eau potable par la **SOURCE DE LA VOIE D'ARCES**, protégée par déclaration d'utilité publique.

LE CONTRÔLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est assuré par l'Agence Régionale de Santé par convention avec le Préfet. Les prélèvements sont effectués sur les captages, les stations de traitement et en distribution.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION

La teneur en fluor équivaut à environ 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'ajoute que le résidu d'eau chaude. Faites le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

Voir coordonnées sur le factu

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Réseau de : BELLECHAUME
Exploité par : MAIRIE BELLECHAUME

RÉSULTATS D'ANALYSES 2011

BACTÉRIOLOGIE	Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport. très bonne qualité
DURETÉ (ou TH)	Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence pour la santé. La dureté s'élève à 25,79 degrés français. Il s'agit d'une eau dure
PESTICIDES	Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. Le teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule. Maximum : 0 µg/l bonne qualité
NITRATES	L'excès de nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. Le teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l. La teneur moyenne s'élève à 4,28 mg/l (max : 5,48 mg/l)
PH	Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée, l'eau peut entacher les conduites. Si le pH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des conduites et robinets. Le PH est en moyenne de : 7,58

INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

Bactériologie : très bonne qualité

Physico-chimie : Conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés

Communication de l'Adjudant CHALMEAU,

Chef du Centre de Première Intervention des Sapeurs pompiers volontaires de Bellechaume

Le corps de Sapeurs pompiers de la commune avec ses 10 SPV et les véhicules qu'il possède peut intervenir sur toutes situations se présentant, tel qu'un secours à personnes, incendie et opérations diverses avec le renfort des moyens du département. Son efficacité a été démontrée lors de feux d'habitations éteints par les SPV de Bellechaume ou la mise en sécurité de blessés suite à un accident routier ou un malaise à domicile avant l'arrivée du centre de secours. La compétence et la proximité des SPV de notre CPI sera toujours à votre service pour le bien de tous.

A RETENIR.... A RETENIR A RETENIR A RETENIR.... A RET

Affouage 2013 : de nouvelles règles

Les affouagistes auront désormais une date limite de retrait de leur bois qui est fixée au 30/09/13. Les lots de 5 stères/foyer sont à retirer (une fois réglés à la perception de St Florentin) sur les « portions » n°1 et 5. Un plan vous sera fourni en mairie.

Transport scolaire

Pensez à déposer avant l'été vos demandes de cartes scolaires pour toutes les nouvelles inscriptions, les redoublements et les changements d'établissement (entrée en CP, 6^{ème}, 2^{nde}, LP).

Nids de guêpes, frelons : appelez la mairie

Nous vous rappelons que la commune prend désormais à sa charge ce service réalisé par les pompiers volontaires de Bellechaume.

Relevé des compteurs d'eau

Merci de dégager l'accès de vos compteurs d'eau à partir de fin août pour faciliter le relevé annuel. En cas d'absence prévue à cette période, merci de prendre RDV en mairie.

Renouvellement de vos cartes d'identité et de vos passeports

Vérifiez les dates d'expiration de vos cartes d'identité bien avant vos vacances à l'étranger : en été, les délais s'allongent... La validité de vos passeports doit notamment dépasser de 6 mois la date de vos voyages.

Attention : désormais le règlement des sommes dues pour établir un passeport (86€ pour 1 adulte) ou renouveler sa carte d'identité perdue ou volée (25€) devront impérativement être réglés par timbres fiscaux OMI (vendus dans les perceptions et certains bureaux de tabac).

L'autorisation de sortie de territoire c'est fini

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mineurs non accompagnés de leurs parents n'ont plus à présenter d'autorisation de sortie de territoire.

Toutefois, certains pays comme l'Algérie, le Maroc ou la Bosnie-Herzégovine exigent une autorisation écrite de l'autre parent sur papier libre si l'enfant voyage seulement avec l'un des deux.

Rappel sur les horaires tolérés pour les bruits de machines et moteurs

Le préfet de l'Yonne fixe des plages horaires pour l'utilisation d'appareils bruyants :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Se déplacer sans polluer en bourgogne : ayez le réflexe Mobigo

Entrez votre date et votre destination sur le site www.mobigo-bourgogne.com, et il vous trouve toutes les solutions pour y accéder sans voiture : car, train, co-voiturage ou les 3.

Aide à la complémentaire santé : vous y avez peut être droit

A ne pas confondre avec la CMU qui s'adresse aux foyers en difficulté, l'ACS est un chèque santé qui est déduit de votre cotisation annuelle à une complémentaire santé. Seulement 30% des bénéficiaires potentiels en ont fait la demande. Les plafonds 2013 pour en bénéficier sont de :

- 10 711 € pour 1 personne seule
- 16 067 € pour 1 couple
- 22 494 € pour 1 famille avec 2 enfants

Infos, conseils sur www.masante-monbudget.fr

Commande groupée de fioul

Pour les personnes intéressées, merci de vous inscrire en mairie pour être contactés au moment de la commande groupée (courant septembre).

ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

Bienvenu au nouveau né : Hugo THOMASSIN arrivé avec le Printemps le 21 mars 2013

Une pensée pour ceux qui nous ont quitté : Lionel TIROT décédé le 11/03/2013 (82 ans), Jean-Louis LESIEUR décédé le 18/03/2013 (98 ans)... ainsi que Josette BERRY décédée le 17/02/13 et Gilberte COUARD née COUSIN décédée le 02/12/2012 qui ont longtemps vécu à Bellechaume.

CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS....

THEATRE

THEATRE PERCHE (Brienon)

Tél : 0386430336 mail : letheatreperche@ville-brienon.fr

Avril

Vendredi 05/04 : « Au cœur de la Sibérie Centrale » Vidéo conférence de Maurice THINEY, sur son voyage en 2009 aux confins du cercle polaire arctique. 20h30 – 10 €

Samedi 27/04 (20h30) et Dimanche 28/04 (15h00) : « Grosse Chaleur » pièce de L. Ruquier interprétée par la Cie Othe et Atre – 8 €

Mai

Samedi 04/05 : « Un caprice » pièce d'A. de Musset et « Mon Ismérie » pièce d'Eugène Labiche par la Cie Le Pavé dans la mare. 20h30 – 8 €

Mercredi 08/05 : « Voix en concert » par les écoles de musique du val d'Armançon. 19h00 – Gratuit

Samedi 25/05 : « Avant-dernière marche » pièce de J.-M. Sévres par la Cie Il était une fois dans l'Yonne. 20h30 – 12€

SALLE DES FETES DE BRIENON

Samedi 06/04 et samedi 13/04 : « Une clé pour deux » pièce de J. Chapman et D. Freeman (adapté par Pol Quentin) par la Cie du C.A.R.I.B.O.U. 20h45 – 7 €.

Vente des billets à la maison du tourisme la semaine précédent les représentations.

VIDE-GRENIERS 2013

St Florentin : 7 avril

Brion, Ancy-le-Franc : 14 avril

Butteaux, Neuvy Sautour : 21 avril

Vaumort : 28 avril

Méré : 1^{er} mai

Ligny-le-Chatel, Migennes, Villemer : 5 mai

Chailley : 9 mai

Fontenouilles : 11 mai

Noé, Seignelay, Véron, Vergigny (Bouilly) : 12 mai

Cerisiers, Malay-le-Grand, Sépeaux, Sommecaise : 19 mai

Chamvres, Mont-St-Sulpice : 20 mai

Béru, Carisey, Chichery, Les Clérimois : 26 mai

Pont-sur-Yonne : 1^{er} juin

Champlay, Lignorelles, St Martin du Tertre, Vermenton : 2 juin

Gurgy, Hauterive, Héry, Villechétive : 16 juin

Brion (la fourchette), Epineau, Villeneuve-l'Archevêque : 30 juin

Champlost : 6 juillet

Laroche, Looze, Maligny, Sens, Theil-sur-Vanne : 7 juillet

Mont(St-Sulpice, Paron : 14 juillet

Jaulges, Bellechaume : 21 juillet

Accolay, Dixmont : 28 juillet

Chamy : 3 août

Aillant-sur-Tholon : 4 août

Mézilles : 10-11 août

Arces, Beine, Venizy : 15 août

Armeau, Cudot, Prégilbert : 18 août

Malay-le-Grand, Les Sièges, Tharot : 25 août

Bassou, Boeurs-en-Othe, Héry, Villiers-Louis : 1^{er} sept

Chablis, Perrigny : 08 septembre

Ligny-le-Chateal, Joigny, Chamois : 15 septembre

Chéu : 22 septembre

2^{ème}

SALON DE L'ASTRONOMIE
06 avril 2013
Salle Jean Ferrat
(Migennes)

De 10h à 18h
Entrée gratuite

Expo matériel, photos, vidéo
projection, maquettes,
conférences, rencontres

Organisé par l'association
Astro Centre Yonne

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.